

AUSY
S.A. au capital de 3 083 078 euros
Siège social : 10, rue des Acacias - 92130 ISSY LES MOULINEAUX
352 905 707 RC.S. NANTERRE

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

1) Bilan du précédent programme

Déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2007 (la période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi et se termine le jour de la publication du descriptif du programme) :

Pourcentage de capital autodétenu de manière directe et indirecte (1)	0,2 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois (2)	0
Nombre de titres détenus en portefeuille (1)	6 740
Valeur comptable du portefeuille (1)	96 786,40 euros
Valeur de marché du portefeuille (1)	96 786,40 euros

(1) A la date de publication du descriptif du programme

(2) Il s'agit des 24 derniers mois précédant la date de publication du descriptif du programme

	Flux bruts cumulés (1)*		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme**			
	Achats	Ventes/ Transferts***	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
Nombre de titres	18 626	15 286	<i>Options d'achat achetées</i>	<i>Achats à terme</i>	<i>Options d'achat vendues</i>	<i>Ventes à terme</i>
Echéance maximale moyenne (2)						
Cours moyen de transaction (3)	13,90	13,32				
Prix d'exercice moyen (4)						
Montants	258 916,35	203 566,58				

* Les flux cumulés comprennent les opérations d'achat et de vente au comptant ainsi que les opérations optionnelles et à terme exercées ou échues.

** Les positions ouvertes comprennent les achats ou ventes à terme non échus ainsi que les options d'achat non exercées.

*** Préciser la nature de l'opération de transfert (exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créance donnant accès au capital...).

2) Répartition par objectifs des titres détenus au jour de la publication du présent descriptif :

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 6 740 représentant 0,2% du capital de la société.

Nombre de titres détenues répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AFEI : 4 068
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 2 672
- Opérations de croissance externe : 0
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0
- Annulation : 0

3) Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée générale du 7 juin 2007
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé**: 10 % soit 308 307 actions. Compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 6 740 (soit 0,2% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 301 467 actions (soit 9,8% du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.
- **Prix maximum d'achat** : 30 euros
- **Objectifs par ordre de priorité décroissant** :
 - Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action AUSY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
 - Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
 - Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
 - Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
 - Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, conformément à l'autorisation conférée par l'assemblée générale des actionnaires du 8 juin 2006 dans sa septième résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 7 juin 2007 soit jusqu'au 6 décembre 2008.

La présente publication est disponible sur le site de la société www.ausy.fr.

Contacts

AUSY
investors@AUSY.fr

ACTIFIN
Stéphane RUIZ, Alexandre Commerot
01.56.88.11.11
sruiz@actifin.fr